



Randonnées  
en Neste Barousse

LE TOUR DES GRAVES



DURÉE  
1h40mn



DÉNIVELÉ  
52m



DISTANCE  
6.1km



DIFFICULTÉ  
Facile

# Le Tour des Graves

## DESCRIPTION DE LA RANDO

**Village de départ :** Anères 65150 - Fronton du village

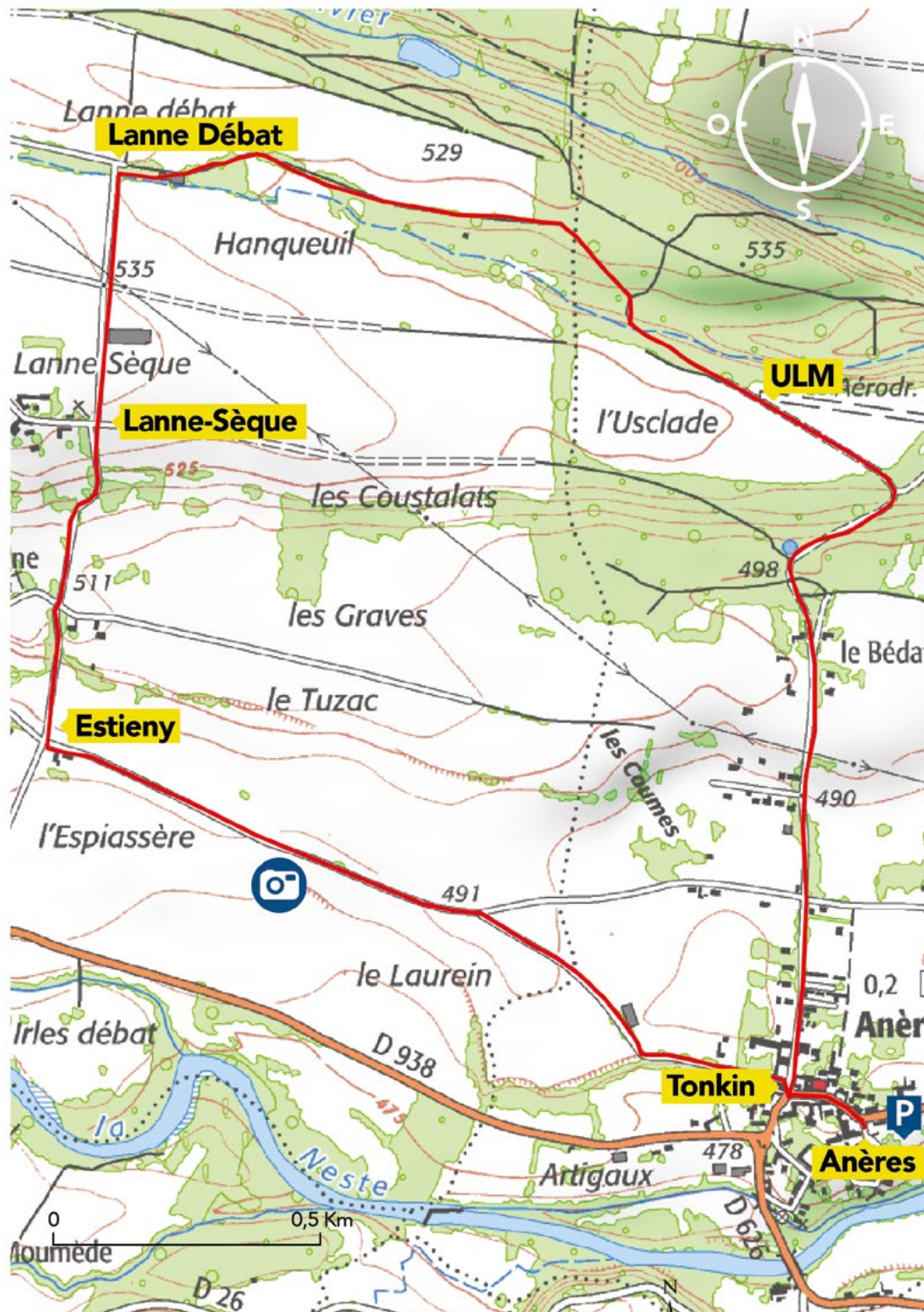
**Coordonnées GPS :** Lon. 00°27'59"E Lat.43°04'07"N

*Tout au long de cette balade vous êtes devant le spectacle des Pyrénées, du Mont Aigu au Pic du Gar en passant par le Pic du Midi. Vous pourrez aussi les survoler à partir de ce petit aérodrome.*

A partir de la place du village, et de son célèbre café, prendre la direction du centre du puis à **Tonkin**, prendre à gauche la petite route qui vous mène à **Estieny**.

Vous montez tranquillement vers les « lannes » **Lanne Sèque**, puis tout droit vers **Lanne Debat**, à droite, vous rejoignez la forêt de chênes et traversez le ruisseau du Fourquet avant de rejoindre **ULM**, longer le terrain pour redescendre vers le centre du village

**Liaisons :** à **ULM** vers Saint-Laurent de Neste  
à **Anères** vers Nestier et Hautaget



### A DÉCOUVRIR :

Dans ce paysage, trois paliers sont à franchir. Ces surfaces horizontales sont pour les plus basses, les plus jeunes et les plus hautes, les plus vieilles. En effet la Neste, présente en contrebas, a recreusé au fil du temps dans les alluvions qu'elle venait déposer. Les terrains que vous foulez des pieds sont donc des galets mélangés à des sables et de l'argile. Les blocs arrondis étaient arrachés à des massifs élevés et lointains aux confins même des hautes vallées et étaient transportés par la rivière tumultueuse. Vous pourrez observer ces déblais tout au long de la balade.

# Randonnées en Neste Barousse

## LES 10 CONSEILS AU RANDONNEUR :

- 1- Restons sur les sentiers, n'utilisons pas de raccourcis afin de limiter le piétinement des espèces et l'érosion
- 2- Ne laissons aucune trace de notre passage, ramassons et ramportons nos déchets jusqu'à la prochaine poubelle. Soyez volontaire pour préserver l'environnement !
- 3- Partageons les espaces naturels : la randonnée n'est pas la seule activité pratiquée sur les chemins, restez attentifs aux autres usagers.
- 4- Refermons les clôtures et les barrières après notre passage
- 5- Gardons les chiens en laisse, nous le considérons comme un ami, les animaux sauvages le perçoivent comme un prédateur !
- 6- Ne dégradons ni les cultures, ni les plantations et ne dérangeons pas les animaux domestiques ou les troupeaux.
- 7- Laissons pousser les fleurs, elles sont plus jolies dans leur milieu naturel que dans un bouquet !
- 8- Ne consommons pas l'eau des ruisseaux, sa limpidité apparente ne signifie pas forcément qu'elle soit potable
- 9- En période de chasse, renseignons-nous auprès des communes, certains itinéraires peuvent être dangereux
- 10- Veillons à ce que notre véhicule ne gêne pas le passage des engins forestiers ou agricoles, même le dimanche, ni celui des riverains.

Préservons nos sites, soyez acteur de la qualité de vos sites de randonnée !

Un panneau défectueux, un problème de pollution, un besoin de sécurisation...

Grâce au programme **Suric@te**, signalez toute anomalie sur le site [sentinelles.sportsdenature.fr](http://sentinelles.sportsdenature.fr). Votre signalement sera traité par les fédérations sportives de nature et les conseils départementaux en lien avec le pôle ressources national des sports de nature du ministère des sports.

